

Communiqué de presse : Dépôt sauvage autour de l'étang de La Palme (site pilote) : après le nettoyage, la renaturation* !

Depuis juin 2015, une opération pilote de lutte contre les dépôts sauvages est engagée sur le secteur Natura 2000 de l'étang de La Palme (11) sous l'égide de la Sous Préfecture de Narbonne, du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et du CLIDA, avec l'aide de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne, du Département de l'Aude et des trois communes concernées par ce secteur (La Palme, Leucate et Port-la-Nouvelle).

Dans ce cadre, une phase de sensibilisation / information des particuliers, des collectivités et des professionnels est toujours en cours sur les bonnes pratiques à respecter, la réglementation en vigueur, les solutions existantes. Information et conseils pratiques sur : www.parc-naturel-narbonnaise.fr/ecohabitons et www.dechetsbtp11.fr

En parallèle, plusieurs opérations démonstratives de nettoyage de sites dégradés ont également été engagées. La première a été réalisée le 5 juin 2015 sur LA PALME (d'autres chantiers sont actuellement en cours sur LEUCATE). Une vingtaine de tonnes de déchets sauvages a ainsi été extraite de ce premier site et transportée vers le centre d'enfouissement des déchets de Lambert.

Ce premier site fait désormais l'objet d'une opération de « renaturation » par plantation de près de 140 espèces locales fournies par la pépinière du Département de l'Aude.

Une **visite de ce chantier de renaturation** et une **conférence de presse** seront organisées, en présence de tous les partenaires du projet, le **VENDREDI 15 JANVIER A 10H00 A LA PALME**.

* Renaturation (dictionnaire LAROUSSE) : « opération permettant à un milieu modifié et dénaturé par l'homme de retrouver un état proche de son état naturel initial »



AVANT



APRES



MAINTENANT ?

Rendez vous le
VENDREDI 15 JANVIER à 10h00
(regroupement à 9h45 au complexe associatif de La Palme)

Contact Presse : Eric VOQUE ; 04.68.42.23.70 ; e.voque@parc-naturel-narbonnaise.fr